

# L'HYPNOSE MÉDICALE

CONFÉRENCE - DÉBAT

Quels champs d'application  
pour la médecine ?

Par le

**DOCTEUR XAVIER PAQUERON**

**MARDI 29 NOVEMBRE 2016**

de 18h à 20h

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCES ECONOMIQUES

**LIMOGES**



>03

**VIE MUTUALISTE**

Assemblées Générales  
MGEN de Paris

>06

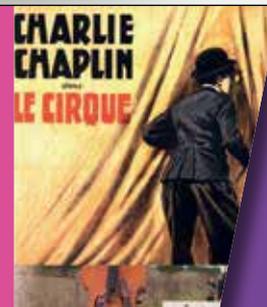
**PREVENTION**

Médicaments  
Génériques

>13

**CULTURE**

Carte Culture





Béatrice FAUCHER  
Présidente MGEN 87

# EDITO

“ La maison de la Mutualité a accueilli les 507 délégués les 6 et 7 juillet derniers à la Maison de la Mutualité à Paris pour l'Assemblée Générale de la MGEN.

A l'unanimité, ils se sont prononcés en faveur de la création du groupe Mgen-Istya-Harmonie qui devient le plus grand groupe mutualiste de protection sociale en France. Tous, nous avons applaudi à l'annonce de la bonne santé financière, sociale et responsable du groupe MGEN ainsi qu'à celle du lancement du dispositif de célébration des 70 ans de la création de notre mutuelle. Ces manifestations se dérouleront du 8 décembre jusqu'à la prochaine assemblée générale de Montpellier en juillet 2017.

Les délégués ont également été sollicités pour un nouveau combat en faveur de la solidarité depuis que les pouvoirs publics ont décidé de remettre en cause le dispositif solidaire de la dépendance, mis en place et financé par les adhérents. En effet, nous cotisons tous pour la dépendance et son inclusion obligatoire dans l'offre de santé prévoyance. Ce qui permet de n'affecter qu'une très faible part de la cotisation de

chacun. Si la dépendance survient, l'adhérent aura le bénéfice de la prestation jusqu'à la fin de sa vie. Ce nouveau combat a débuté par la présentation pour vote d'une motion unanimement adoptée; ce n'est que le début d'un combat qui nécessite notre vigilance et notre engagement.

Les propositions de vote relatives à la rénovation de l'offre jeunes (lancée il y a 18 mois), la digitalisation de la relation adhérent et l'accompagnement de chacun et plus particulièrement des plus fragilisés, à chaque étape de la vie ont été adoptés par les délégués.

Depuis, l'actualité de la période estivale est venue nous rappeler brutalement à quel point nos valeurs républicaines sont à préserver et à transmettre sans répit. Ainsi, la laïcité fera pour la deuxième année consécutive l'objet d'un concours que la section organise avec pour partenaires les services départementaux de l'Education nationale et le Conseil départemental. Ce travail de prévention, y compris dans les domaines de l'environnement et de la santé s'avère de plus en plus nécessaire. ”

## SOMMAIRE

- >02 EDITO
- >03 VIE MUTUALISTE
- >06 PREVENTION
- >10 FOCUS
- >10 INFOS
- >12 PARTENAIRES
- >13 CULTURE



## ZOOM

### Le 3676 au prix d'un appel local quel que soit l'appareil

Une réforme des coûts téléphoniques réalisée par l'ARCEP (autorité de réglementation de la téléphonie) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Cette réforme vise à clarifier les coûts téléphoniques appliqués lors d'un appel sur un service vocal.

Jusqu'à présent, si MGEN n'appliquait pas de surtaxe, les opérateurs étaient libres d'en appliquer une.

Cette situation générait des incompréhensions et réclamations de la part de nos adhérents, comme pour la plupart des entreprises et administrations qui avaient opté pour un numéro de téléphone à 4 chiffres.

La nouvelle réglementation nous permet de contraindre les opérateurs à respecter le tarif d'appel local que nous avons choisi. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, nos adhérents peuvent ainsi nous contacter par téléphone au **numéro 3676 sans aucun surcoût possible, quel que soit leur opérateur** (Orange, Free, Bouygues, SFR, etc.), **leur appareil (fixe ou mobile) et leur forfait téléphonique** (abonnement souscrit auprès de leur opérateur).



**3676** Service gratuit + prix appel

### Mes contacts MGEN



**3676** Service gratuit + prix appel (coût d'un appel local depuis un poste fixe ou portable)

**Un conseiller à votre écoute** - Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

**Consulter vos remboursements ? Demander une attestation Vitale ?**

Service téléphonique vocal interactif 24h/24 et 7 jours/7

[www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)

**Adresse :** 3 rue Maurice Rollinat à Limoges

Le lundi : **10h15** à 17h30 - Du mardi au vendredi : 9h à 17h30

**Pendant les vacances scolaires, fermeture entre 12h30 et 13h30**

**Courrier :** Sécurité sociale MGEN - 3 rue Maurice Rollinat - BP 13604 - 87036 Limoges Cedex

**Courriel :** Allez sur [www.mgen.fr](http://www.mgen.fr) / espace personnel / cadre vos contacts MGEN / nous contacter/ cliquer sur le point à côté de « courriel ».


**COMPTE RENDU**

# Assemblée Générales MGEN

**PARIS - Palais de la Mutualité - 6 et 7 juillet 2016**

Ce fut la première version d'une AG sans les assises préalables. Elle a eu lieu les 6 et 7 juillet, deux journées très denses pour les 507 délégués, représentant 3 millions de mutualistes, auxquels étaient invités les représentants des organisations syndicales de la mutuelle.

Marie-Anne Fraisse, Marianne Pateloup, Florence Morellet, Béatrice Faucher représentaient la section. Jean Auvert assistait également à cette assemblée.

Après son discours d'ouverture rappelant l'authenticité mutualiste, la dynamique qui porte la mutuelle depuis 70 ans et le rassemblement qui constitue la condition du succès du groupe, Thierry Beaudet (élu depuis le 23 juin Président de la Mutualité Française), a insisté sur le besoin d'union qui garantit le succès du rapprochement du groupe Mgen - Istya - Harmonie Mutuelle.

## Présentation des rapports annuels

### *Report annuel Responsable :*

Acteur mutualiste, acteur majeur de la protection sociale, acteur global de santé le groupe Mgen a vu une augmentation significative de ses effectifs avec 52 500 nouveaux adhérents. Désormais, la Mgen assure la couverture santé de plus de 3,8 millions de personnes.

Parallèlement 93,2% des cotisations perçues ont été reversées aux mutualistes sous forme de prestations.

Pilier de l'identité mutualiste, la solidarité s'exprime dans l'ensemble des activités, des réalisations et des engagements du groupe. Cette année encore, le groupe Mgen s'est mobilisé pour soutenir des actions de proximité qui favorisent les solidarités et accompagner les personnes confrontées à des difficultés.

Allocations handicap, orphelinat, soutien financier et solidaire, aides au financement de soins coûteux, ces prestations d'action sociale ont représenté 32,5 millions d'euros pour 178 300 personnes.

Toujours plus à l'écoute de ses assurés sociaux, adhérents et patients, le groupe Mgen a fait de 2015, l'année de sa transformation. De la nouvelle gamme d'offres individuelles à la création d'offres collectives, de l'accès aux soins pour tous à son engagement pour la prévention, de la proximité du réseau au développement des outils en ligne, en passant par le lancement des services innovants, en santé mais aussi pour le « mieux vivre », le groupe Mgen s'est déployé sur tous les fronts.

### Rapport Financier :

L'année 2015 a été marquée par la préparation de la mise en œuvre de la directive européenne Solvabilité 2 qui consiste au renforcement des taux de couverture de la marge financière qui pour la MGEN s'élève à 484%.

Le chiffre d'affaires 2015 du groupe : 2,286 Mds€
Résultat net combiné : 18,802 M€
Fonds propres : 2,192 Mds€
Prestations versées au titre du régime obligatoire : 3,439 Mds€
Prestations versées au titre du régime complémentaire : 1,752 Mds€
Cotisations mutualistes perçues : 2,071 Mds€

Ces chiffres traduisent une bonne croissance du groupe permettant de faire face aux investissements à venir et aux incertitudes d'un environnement défavorable.

## La MGEN présente sa nouvelle offre :

### Ôji à la conquête de tous les jeunes

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 la MGEN proposera une nouvelle offre attractive et différenciante à tous les étudiants de 18 à 28 ans.

Après la création au 1<sup>er</sup> janvier dernier de la gamme Mgen santé-prévoyance, c'est au tour de l'offre jeunes d'être rénovée. Elle apportera davantage de choix dans le niveau de couverture tout en proposant des prestations adaptées à leur situation (prévention renforcée, couverture internationale...). Pour s'adresser à ce public imprégné de culture numérique (internet, web, smartphone, réseaux sociaux), Mgen a mis au point tout un ensemble de fonctionnalités digitales, qui simplifiera et fluidifiera les échanges avec la mutuelle.

## Des nouveaux services...

### et des nouveautés pour nos adhérents

Achat de produits de parapharmacie en toute simplicité, de médicaments non prescrits... Mgen entend élargir son offre de services à ses adhérents en leur donnant accès à un site **d'e-pharmacie** en partenariat avec l'union nationale des pharmacies mutualistes et de l'union territoriale Champagne-Ardenne.



Autre nouveauté, Mgen proposera à ses adhérents une assurance facultative pour leurs voyages à l'étranger intégrant une assurance rapatriement, en partenariat avec IMA. L'offre est valable à la fois pour les adhérents et leurs accompagnants non mutualistes.



## Création du nouveau groupe MGEN-Istya-Harmonie

La quasi-totalité des délégués présents ont validé la naissance prochaine de ce nouveau groupe qui sera créé d'ici à la fin de l'année 2016.

Son ambition : agir toujours plus dans l'intérêt des adhérents et des personnes protégées. Par sa taille, ses ressources, son ancrage territorial, ses liens avec les employeurs publics et les entreprises, le groupe Mgen-Istya-Harmonie disposera, à l'évidence, des capacités financières et des compétences humaines nécessaires pour investir et innover.

Le futur groupe sera le premier acteur de l'assurance santé et le premier réseau d'offre de soins et de services privé non lucratif : 10 millions de personnes protégées, et près de 24 000 salariés.



## Des tables rondes...

Des tables rondes sur la **démocratie mutualiste, l'engagement citoyen, la politique RSE et l'Influence**, mais aussi sur la volonté du groupe d'être au plus près de l'adhérent à chaque étape de sa vie ont été suivies par les prises de parole de militants dont les maîtres mots étaient action, mobilisation, vigilance quelles que soient les questions abordées : stratégie d'influence, directives européennes, référencement, défense de la Sécurité sociale et du modèle mutualiste, laïcité...

Face à la décision gouvernementale d'exclure la « dépendance » dans les offres de protection sociale complémentaire destinées aux agents publics, les délégués présents ont adopté à l'unanimité une motion « référencement » qui sera portée à la connaissance du 1<sup>er</sup> ministre et de la ministre de la santé avant d'être relayée auprès des adhérents.

Une dernière table ronde **sur le numérique et la liberté individuelle** notamment en ce qui concerne le développement des usages numériques dans le champ de l'éducation et de la santé s'est conclue par la décision prise par la Mgen de lancer un projet d'innovation pédagogique sur la « protection de la vie privée sur Internet » afin de mieux prévenir les risques d'inégalités en matière d'éducation au numérique, y compris dans l'environnement scolaire.



Un invité surprise et longuement applaudi en la personne de **Martin Fourcade**, le meilleur biathlète des championnats du monde d'Oslo, était présent pour clôturer les travaux de l'AG 2016.

## La MGEN a 70 ans ...

### Des célébrations en 2016 et 2017

Le 8 décembre 2016 marquera les 70 ans de la Mgen. Des manifestations sont prévues partout en France de décembre 2016 à l'assemblée générale de Montpellier en juillet 2017.



### L'avenir solidaire

Notre département fêtera cet événement dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 en initiant une célébration participative, résolument tournée vers l'avenir de notre mutuelle où tous les mutualistes seront invités à participer et à donner leur avis.

Les sujets soumis à la réflexion concernent la vision d'avenir que nous portons sur des secteurs qui seront fortement impactés par la montée permanente des nouvelles technologies et du digital.

Ces secteurs touchent à notre propre activité et/ou à celles de nos adhérents. Il s'agit de : la protection sociale, la santé, la médecine, le métier d'assureur, l'éducation, la recherche, la culture, la jeunesse et le sport, l'environnement.

Cette réflexion doit contribuer à nous éclairer sur ce que sera notre mutuelle de demain. Des informations détaillées paraîtront dans notre bulletin départemental du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

## Renouvellement des comités de section 2016

Plus de 483 000 adhérents ont voté pour le renouvellement des comités de section, soit un quart des adhérents du groupe MGEN (24,72 % dont 26,19 % pour MGEN et 10,59 % pour MGEN Filia). Avec un taux en augmentation de 0,3 point, c'est un résultat encourageant pour les prochaines échéances.

Nous devons malgré tout nous mobiliser pour progresser car nous savons que pour près de 60 % de nos adhérents les élections sont importantes et utiles.

Dans le tableau ci-dessous les résultats au niveau national :

RESULTATS ELECTIONS 2016	
Nombre de postes à pourvoir dans les comités de section	1139
Nombre de candidats	1200
Nombre de candidats élus	1089
Nombre de participants électeurs	1 954 874
Nombre de votants	483 199

TAUX DE PARTICIPATION 2016	
Taux de participation global dont 33,44 % par internet	24,72 %
Taux de participation MGEN	26,19 %
Taux de participation MGEN FILIA	10,59 %

AGE MOYEN CANDIDATS 2016	
Age moyen des candidats en 2016	52 ans
Age moyen des élus	53 ans

RÉPARTITION DES ÉLUS	
49 % des élus sont des femmes (534)	
51 % des élus sont des hommes (555)	
40 % des candidats élus sont des candidats sortants	
60 % des candidats élus sont de nouveaux candidats	

# Médicaments Génériques

Nouvelle campagne

Je **choisis**  
le **générique**  
je ne fais pas l'avance de frais

La MGEN relaye la campagne de communication à l'initiative du Ministère de la santé sur les médicaments génériques, à destination du grand public.

## CE QUE JE DOIS SAVOIR SUR LES GÉNÉRIQUES

Afin de favoriser la délivrance de médicaments génériques, l'Assurance Maladie applique le dispositif «Tiers payant contre générique».

## UN MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE C'EST :

**aussi efficace,**

Le médicament générique est la copie conforme du médicament de marque. Il possède le même principe actif et le même dosage. Il est aussi efficace qu'un médicament de marque même si sa forme et sa couleur diffèrent.

**aussi sûr,**

Comme tout médicament, un générique répond à des exigences strictes de qualité et de sécurité. Il doit obtenir un agrément des autorités sanitaires avant d'être commercialisé.

**et plus économique !**

Le générique est un médicament qui n'est plus protégé par un brevet et n'inclut donc plus le coût de la recherche.

En conséquence, son prix ne prend en compte que les frais de fabrication.

**Avec les médicaments génériques, nous préservons notre système de santé.**

## QUESTIONS / RÉPONSES

**Qu'est-ce que le dispositif tiers payant contre générique ?**

Le dispositif tiers payant contre générique prévu par la loi\* consiste à réserver le tiers payant aux assurés qui acceptent la délivrance de médicaments génériques pour les médicaments qui leur sont prescrits.

**Quels sont les enjeux de cette grande campagne nationale ?**

Expliquer ce qu'est un médicament générique : principe de bioéquivalence et exigences de qualité, efficacité et sécurité.

- Rappeler les principes du dispositif « tiers payant contre génériques » : si l'assuré accepte que son pharmacien substitue un médicament générique au médicament de marque indiqué sur l'ordonnance, il peut alors bénéficier du « tiers payant », c'est-à-dire de la dispense d'avance de frais. En cas de refus du générique et sauf cas particuliers, il devra faire l'avance des frais et le pharmacien établira une feuille de soins papier pour les médicaments pour lesquels la substitution aurait été refusée.

- Informer sur les enjeux des médicaments génériques : participation à la politique de maîtrise des dépenses de santé permettant de financer l'accès de tous aux innovations thérapeutiques (près de 7 milliards d'euros économisés en 5 ans).

**Ce dispositif concerne-t-il tous les assurés sociaux ?**

Oui, cette mesure s'applique à l'ensemble des assurés sociaux, sans exception, quels que soient la caisse d'affiliation et le régime, y compris les bénéficiaires de la CMU et de la CMUC.

**Puis-je refuser la délivrance d'un médicament générique ?**

Oui, mais dans ce cas votre pharmacien sera dans l'obligation de :

- vous refuser le tiers payant et de vous faire payer les médicaments,

- vous refuser la télétransmission. Il vous délivrera une feuille de soins papier, votre remboursement sera effectué selon les taux habituels et vous serez obligé de l'envoyer vous-même à l'Assurance Maladie.

**Existe-t-il des médicaments qui ne sont pas concernés par le dispositif ?**

Oui, le dispositif ne s'applique pas pour certaines molécules qui ont fait l'objet d'un avis des autorités sanitaires.

**Puis-je accepter certains génériques et en refuser d'autres pour une même ordonnance ?**

Oui, dans ce cas votre pharmacien vous délivrera une feuille de soins papier et vous fera régler la part correspondant aux médicaments de marque. Vous bénéficierez en revanche du tiers payant et de la télétransmission pour les génériques.

**Que veut dire la mention «non substituable» ?**

La mention «non substituable» peut être indiquée de façon manuscrite par les médecins lorsque l'état de santé d'un patient n'est pas compatible avec la délivrance d'un médicament générique. L'usage de cette mention est strictement encadré par la loi, des contrôles sont régulièrement effectués par l'Assurance Maladie.

**Où les génériques sont-ils fabriqués ?**

Les médicaments génériques distribués en France sont fabriqués en France et dans l'Union Européenne. Certains sont aussi fabriqués dans des pays tiers mais ils sont



soumis au même contrôle qu'en Europe. Des médicaments de marque (princeps) sont également fabriqués dans ces pays.

**Les génériques sont-ils aussi sûrs et efficaces que les médicaments de marque ?**

Un médicament générique est la copie conforme d'un médicament de marque. Il a les mêmes propriétés que le médicament d'origine (efficacité, indications, posologie, effets secondaires, précautions d'emploi, etc.). Son prix correspond uniquement au coût de sa fabrication et de sa distribution, il est donc moins cher que le médicament de marque (jusqu'à 30 %).

**Pourquoi dit-on qu'un médicament générique est la copie exacte du médicament de marque alors qu'il n'a ni la même forme, ni la même couleur ?**

Le médicament générique contient le même principe actif et en même quantité que le médicament de marque. Seuls les excipients diffèrent. Il s'agit des substances autres que le produit actif, sans aucune activité pharmacologique, destinés à faire parvenir le principe actif dans l'organisme à l'endroit où il doit agir. Ce sont les excipients qui donnent au médicament sa consistance, son goût ou encore sa couleur.

**Est-ce que les génériques sont moins chers du fait d'une moins bonne qualité ?**

Non. Le prix d'un médicament générique est moins élevé car le laboratoire qui le produit n'a pas à financer la recherche et le développement de la molécule qu'il contient.

# Le réseau PAS (Prévention, Aide, Suivi)

Un nouveau numéro de téléphone unique et gratuit

0 805 500 005

Service & appel  
gratuits



VOUS RENCONTREZ  
DES DIFFICULTÉS  
DANS VOTRE VIE  
PROFESSIONNELLE  
OU PERSONNELLE ?

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel  
gratuits

pour rencontrer  
un(e) psychologue,  
sur rendez-vous  
à l'Espace d'Accueil et  
d'Écoute dans votre  
section MGEN

OU

pour un entretien  
téléphonique avec  
un(e) psychologue,

du lundi au vendredi  
de 9h à 18h30

ANONYME, CONFIDENTIEL ET GRATUIT

Le réseau PAS est issu d'un accord cadre national entre la MGEN et le Ministère de l'Éducation Nationale.

Il permet de décliner des actions de prévention en direction des personnels :

- qualité de vie au travail (QVT) et prévention des risques psycho sociaux (RPS)
- prévention des troubles ORL, la voix, l'audition
- prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)

- espace d'accueil et d'écoute qui accueille les personnels en difficultés. Pour notre département cet accueil fonctionne tous les mercredis après-midi de 14h30 à 16h30 sur rendez-vous. Une psychologue clinicienne assure cette permanence dans nos locaux.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 un nouveau numéro unique de téléphone prendra en charge les demandes de rendez-vous, et proposera également des entretiens téléphoniques pour les personnels qui ne peuvent se déplacer pour un entretien.



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Qualité de l'air : La qualité de l'air intérieur et la réduction des perturbateurs endocriniens est aujourd'hui une priorité de santé publique.

L'air que nous respirons n'est pas toujours de bonne qualité. Il en va de même de ce que nous ingérons et touchons.

Les sources de pollution dans le logement sont nombreuses et les polluants peuvent s'accumuler. Cette pollution peut avoir des effets sur la santé avec des troubles plus importants encore chez l'enfant : allergies, irritations des voies respiratoires, maux de tête voire intoxications, mais aussi d'autres effets à plus long terme.

La section MGEN 87, en partenariat avec le Service Prévention de La Mutualité Française Limousin, vous propose donc de faire un point sur les gestes favorables à l'amélioration de notre environnement à l'intérieur de nos maisons.

Cette action prend la forme d'un atelier d'information, d'échange et de mise en pratique. Il s'adresse particulièrement aux futurs parents, parents et grands-parents de jeunes enfants. Il reste cependant ouvert à tous les adhérents intéressés, dans la limite des places disponibles.

**MA MAISON  
MON ENVIRONNEMENT  
SANTÉ**

Les sources de pollution

Les risques pour la santé

Les solutions pour y remédier

La MGEN de la Haute-Vienne vous invite à une après-midi thématique  
**« LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ».**

**Mercredi 7 décembre 2016**

**14h-16h30 : atelier « Identifier & réduire les pollutions dans le logement »**  
Repérer les sources de pollution grâce à la maison « Justin Peu d'Air », lire les étiquettes et labels : produits d'entretien, de bricolage, cosmétiques, jouets... et réaliser des produits d'entretien écologiques et économiques simples.

**MGEN 87**  
3 rue Maurice Rollinat - 87000 Limoges

Les places sont limitées, aussi inscrivez-vous au plus vite. Merci de retourner ce coupon-réponse avant le 30 novembre 2016 par courriel à [conference87@mgen.fr](mailto:conference87@mgen.fr) ou à l'adresse suivante : MGEN Atelier «La qualité de l'air intérieur» - 3 rue Maurice Rollinat - BP 13604 - 87036 Limoges cedex

Nom : .....

Prénom : .....

- Participera à l'atelier du mercredi 7 décembre 2016  
 Ne participera pas à l'atelier du mercredi 7 décembre 2016



# Troubles de la voix chez les enseignants français

Prévalence, facteurs associés et retentissement sur le bien-être au travail et la qualité de vie



Les enseignants sont particulièrement à risque de souffrir de troubles vocaux et des actions de prévention dans ce domaine sont nécessaires.



Pour autant, l'information et les formations à l'hygiène vocale sont encore restreintes et parcellaires. La MGEN et sa Fondation s'investissent depuis plusieurs années dans ce champ. En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, elles développent des enquêtes et des interventions sur la voix, et contribuent ainsi à nourrir la réflexion et enrichir les actions promotrices de santé auprès des personnels d'éducation.



Deux études complémentaires ont été récemment réalisées par des internes de médecine en stage à la Fondation MGEN. Les résultats de ces travaux sur les troubles vocaux ont été présentés au 34<sup>e</sup> Congrès National de Médecine et Santé au Travail, en juin 2016 à Paris.

D'une part, un état des lieux des troubles vocaux chez les enseignants français a été exposé lors d'une communication orale. L'étude permet de faire un tour d'horizon des facteurs de risques potentiels des troubles vocaux et de mieux en cerner le retentissement sur le bien-être et la qualité de vie au travail.

Les résumés de ce colloque ont été publiés dans les *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement* - Gallinari C, Garsi J-P, Vercambre M-N.

## Objectif de l'étude

Les enseignants seraient particulièrement à risque de souffrir de troubles vocaux, mais en France, peu de données existent. Notre objectif a été d'évaluer la prévalence des troubles vocaux chez les enseignants français, d'en déterminer les facteurs associés et d'explorer le retentissement de ces troubles sur le bien-être.

## Méthodes

Dans l'enquête postale nationale « Qualité de vie des enseignants » (Fondation MGEN/Éducation nationale, n = 2653), les troubles vocaux ont été évalués au moyen de trois indicateurs: handicap vocal (Voice Handicap Index-10 items), impossibilité de faire cours à cause d'un problème de voix depuis le début de l'année scolaire, au moins une consultation d'un professionnel de santé pour un problème vocal.

Dans des modèles multivariés, nous avons investigué différents facteurs de risque personnels, professionnels et environnementaux et exploré le retentissement potentiel des troubles vocaux sur le bien-être au travail (burnout, absentéisme, satisfaction professionnelle) et la qualité de vie globale (questionnaire World Health Organisation-Quality of life-Bref).



## Résultats

13 % des enseignants présentaient un handicap vocal modéré à sévère, 16 % avaient été dans l'impossibilité de faire cours à cause d'un problème de voix depuis le début de l'année scolaire et 23 % avaient déjà consulté pour un problème de voix. Après ajustement, les facteurs significativement associés aux trois indicateurs de troubles vocaux étaient : le sexe féminin, une demande psychologique élevée, avoir été victime de violence psychologique au travail et à deux indicateurs sur trois : l'âge, la pollution ressentie de l'environnement de vie et une origine sociale des élèves défavorisée. Les enseignants souffrant de troubles vocaux étaient moins satisfaits de leur vécu professionnel et de leur qualité de vie.

## Conclusion

Notre étude permet d'objectiver la problématique des troubles vocaux chez les enseignants français et appuie l'intérêt de réaliser des actions de prévention et de promotion de la santé dans cette population.

<http://www.em-consulte.com/article/1060593/article/troubles-de-la-voix-chez-les-enseignantsfrancais%A0>

Etude de la fondation d'entreprise MGEN pour la santé publique



## Comptes de la sécurité sociale : les résultats meilleurs que prévus, selon Marisol Touraine

La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé que le déficit du régime général sera « nettement en dessous de cinq milliards d'euros ». « Les résultats de 2016 seront encore meilleurs que ce que nous avons envisagé au mois de juin. [...] L'horizon du rétablissement complet, de l'équilibre de la sécu, ce n'est plus une utopie, il est à portée de main », a-t-elle commenté.

En juin, la CCSS (commission des comptes de la sécurité sociale) tablait, pour 2016, sur une réduction du déficit de l'ensemble de la sécurité sociale, à 9,1 milliards d'euros, dont 5,2 milliards pour les branches du régime général et 3,9 milliards d'euros pour les fonds de solidarité vieillesse.

### CNSD

(Confédération Nationale des Syndicats Dentaires)  
La présidente se dit ouverte à la discussion sur la régulation sur les soins

Catherine Mojaisky, présidente de la CNSD, a expliqué dans une déclaration de presse à l'AEF que : « les ambitions des acteurs sont de basculer progressivement l'activité des chirurgiens-dentistes vers plus de prévention. Cela suppose de prendre en charge des actes nouveaux qui ne l'étaient pas jusqu'alors et de revaloriser les soins conservateurs. En contrepartie, la CNSD se dit prête à accepter une régulation des honoraires sur les prothèses. »



## Comptes de la sécurité sociale : si la situation s'améliore, l'assurance maladie doit être réformée (Cour des comptes)

La réduction du déficit de la sécurité sociale s'est poursuivie en 2015, confirme la Cour des comptes dans son rapport annuel sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale, présenté ce mardi 20 septembre 2016. Et la tendance devrait se poursuivre en 2016, même si des aléas affectent la perspective d'un retour à l'équilibre à court terme. La Cour s'inquiète cependant du niveau de déficit du FSV, qui continue de se creuser, et surtout de la branche maladie, qui représente à elle seule 85 % du déficit du régime général. Selon elle, le rétablissement des comptes sociaux passe désormais prioritairement par des réformes structurelles sur ce champ, afin également d'enrayer « l'érosion de la protection assurée par l'assurance maladie », qui compromet l'égal accès aux soins. Et dans un premier temps, elle appelle le gouvernement à ne pas « relâcher » l'Ondam 2017.



## Contrats seniors

### La Mutualité Française refuse le projet de labellisation



La Mutualité Française a décidé à l'unanimité de ne pas s'inscrire dans le dispositif de labellisation des contrats seniors. Elle demande aux pouvoirs publics de renoncer au projet « afin de préserver la mutualisation et la solidarité intergénérationnelle ».

La Mutualité Française a décidé à l'unanimité de ne pas s'inscrire dans le dispositif de labellisation des contrats pour les personnes de plus de 65 ans, tel qu'il est actuellement envisagé dans un projet de décret.

Avec ces labels, notre système de protection sociale s'inscrit encore un peu plus dans une approche de segmentation catégorielle qui trouve aujourd'hui ses limites, les personnes étant protégées en fonction de leur statut (salarié, indépendant, senior...) alors même que les parcours de vie sont de moins en moins linéaires. Cette évolution va à rebours des objectifs d'universalité, de cohérence et de mutualisation auxquels la Mutualité est attachée.



« Ces labels sont déconnectés des besoins des assurés », estime Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française. En fixant trois paniers de soins avec un niveau de garanties et de prix étroitement encadré, cette nouvelle réglementation méconnaît la réalité et les besoins spécifiques qu'ont les adhérents des mutuelles qui n'auront aucune marge de manœuvre pour adapter leurs garanties en fonction de leurs attentes. En particulier, ces labels ne comportent aucun des services que les seniors plébiscitent pourtant dans le cadre de leur couverture santé (aide aux aidants, préparation à la retraite, action sociale...). Enfin, ils prévoient de couvrir l'orthodontie dont les seniors n'ont pas besoin, mais pas l'implantologie à laquelle pourtant ils ont bien recours.

« Ce dispositif n'est pas viable économiquement », poursuit Thierry Beaudet. Les mutuelles sollicitées considèrent unanimement que les prix actuellement fixés sont en déconnexion avec le coût des garanties prévues. Comme l'a souligné l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution), dans son avis sur le décret, ces labels pourraient mettre en péril l'équilibre économique des acteurs mutualistes – dont les marges sont inférieures à 1% –, alors que la couverture des seniors représente plus de 40% du chiffre d'affaires des mutuelles en individuel.

En fragilisant les mutuelles qui protègent 70% des plus de 65 ans, la réforme envisagée peut également fragiliser la couverture santé dont bénéficient les seniors. Les mécanismes de solidarité mis en place par les mutuelles leur permettent de proposer des tarifs progressant beaucoup moins vite, en fonction de l'âge des assurés, que ceux des assureurs (1). Ces mécanismes sont aujourd'hui menacés par cette réforme.

C'est pourquoi la Mutualité Française demande aux pouvoirs publics, à l'issue de la consultation qui vient de s'achever, de renoncer à l'actuel projet, afin de préserver la mutualisation et la solidarité intergénérationnelle, au bénéfice des seniors et de leur couverture santé.

# Engagements de Service 2016

## Nouvelle campagne

MGEN lance une nouvelle campagne autour des dix engagements de service pour appuyer sa démarche qualité auprès de ses adhérents, assurés et patients.

Témoignant de l'investissement de chacun, MGEN a obtenu en octobre 2015 la reconduction de sa certification Afnor. Pour répondre à des attentes de plus en plus fortes, MGEN place la qualité de service au cœur de son organisation. Cette nouvelle campagne dédiée aux dix engagements de service réaffirme le niveau d'exigence pour toujours mieux satisfaire nos publics.



ENGAGEMENTS QUALITÉ RELATION ADHÉRENT  
**BIEN FAIRE  
C'EST SATISFAIRE**



## NOS 10 ENGAGEMENTS DE SERVICE

- 1 **Vous bénéficiez d'une prise de contact facilitée :**  
En agence, vous êtes accueilli par un **conseiller disponible**, et vous disposez d'un **numéro unique**<sup>(1)</sup> pour joindre un conseiller spécialisé.
- 2 Nous communiquons les modifications, les évolutions et les nouveautés liées à votre contrat **sur notre site Internet et dans nos publications**.
- 3 **Vous pouvez consulter vos remboursements et contrats**, gérer vos données personnelles et adresser vos demandes sur votre espace personnel Internet.
- 4 Nous vous adressons les documents justificatifs de l'adhésion à votre complémentaire santé **sous 10 jours**<sup>(2)</sup>.
- 5 Nous procédons à **vos remboursements santé en 48h**<sup>(3)</sup> si vous utilisez votre carte Vitale.
- 6 Nous apportons **une réponse immédiate**<sup>(4)</sup> à toute demande de souscription d'assurance de prêt, réalisée lors d'un rendez-vous dans un de nos points d'accueil.
- 7 Nous réalisons **une étude personnalisée de vos prises en charge en 9 jours**<sup>(2)</sup> pour les soins dentaires et l'hospitalisation<sup>(5)</sup>, et en temps réel dans le réseau optique agréé.
- 8 Nous mettons à votre disposition **un réseau de professionnels de santé conventionnés ou agréés** pour une meilleure maîtrise de vos dépenses.
- 9 **Nous répondons sous 12 jours**<sup>(2)</sup> à vos demandes de clarification et/ou réclamations.
- 10 **Nous évaluons annuellement votre satisfaction.**

www.amifgei.agency - 00534 - Août 2016 - © MH - Réf. Engagements qualité 082016

(1) Uniquement en métropole. Coût d'un appel local depuis un poste fixe, hors coût éventuel de l'opérateur. (2) Délai indiqué en jours calendaires. (3) Hors délais bancaires. Délais indiqués en heures/jours calendaires. (4) Réponse immédiate (accord ou nécessité d'une étude complémentaire), sous condition de pièces complètes jointes à votre dossier, et d'enregistrement de vos données de souscription par votre conseiller. (5) Sous réserve de réception de l'ensemble des éventuelles pièces justificatives nécessaires pour mener l'étude personnalisée.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

En novembre :



## Le mois de l'ESS Economie Sociale et Solidaire

Le Mois de l'ESS se déroule tous les ans au mois de novembre sur l'ensemble des régions de France. Il constitue une vitrine des initiatives des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

La MGEN est partenaire de cette initiative qui chaque année a pour but de faire mieux connaître ce secteur, notamment par ses réalisations concrètes, afin de sensibiliser l'ensemble de la population, en particulier les plus jeunes, aux enjeux dans ce domaine.

Souvent méconnue, l'économie sociale et solidaire ou «ESS» représente pourtant 13,9% de l'emploi privé en France, et 6% de son PIB, et parcourt depuis longtemps la vie quotidienne de millions de Français(es). L'ESS, ce sont les associations, quelles qu'elles soient, les coopératives, les mutuelles, etc. Derrière les organisations, l'ESS est aussi et surtout un ensemble de valeurs et de pratiques : la coopération, mettre l'humain d'abord, la gouvernance démocratique, la non-lucrativité, l'utilité publique. Elle reste malgré tout encore trop peu connue des jeunes et du monde éducatif.

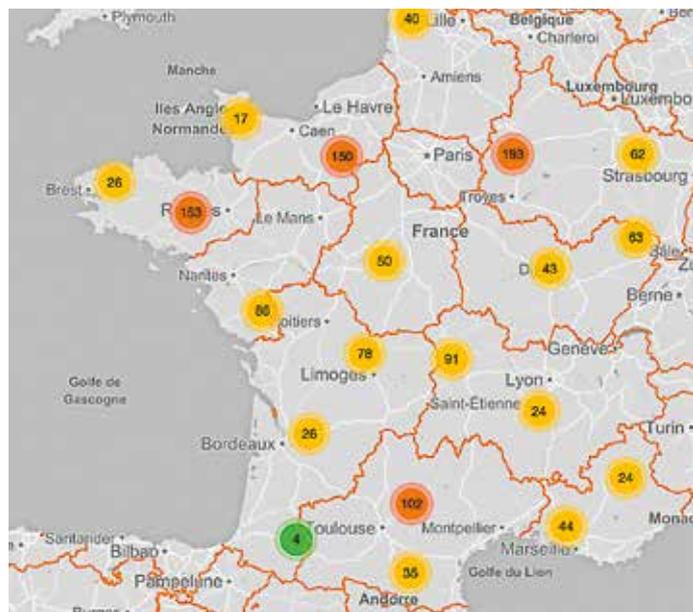
La MGEN est une composante de l'ESPER : l'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République qui est une association regroupant 46 partenaires de l'ESS.



Chaque année, le mois de l'Economie Sociale et Solidaire est un moment important pour mieux connaître ce domaine, où notre mutuelle MGEN joue un rôle essentiel.

La MGEN Haute-Vienne était présente au salon national qui s'est déroulé les 13 et 14 octobre à Niort et a accompagné et financé le déplacement d'une classe de 1<sup>er</sup> ES du lycée Léonard Limosin de Limoges.

En novembre, plus de 2000 évènements pour découvrir une économie qui a du sens !



Les partenaires de la **Carte Culture MGEN 87** accordent un tarif préférentiel aux adhérents de la MGEN sur présentation de leur **Carte Culture MGEN 87**

**Carte Culture**  
SAISON 2016-2017

Le guide des nouveautés

**Carte Culture**  
SAISON 2016-2017 mgen\* 87

Si vous n'avez pas reçu votre carte culture,  
Si vous avez adhéré récemment à la MGEN ou à MGEN-Filia,  
Si vous venez d'obtenir votre mutation en Haute-Vienne,  
Si vous résidez en Haute-Vienne mais dépendez d'une autre section MGEN...  
**Demandez votre carte culture en écrivant à MGEN 87 :**  
**Carte Culture - 3 Rue Maurice Rollinat - BP 13604 - 87036 LIMOGES CEDEX**  
(indiquez vos nom et prénom, adresse et n° de sécurité sociale)

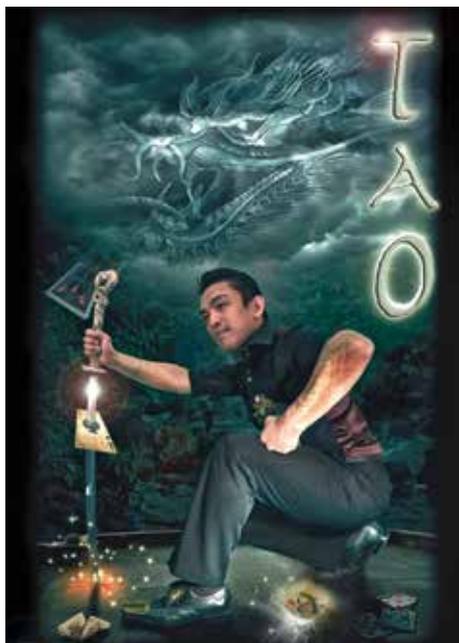
## Service culturel

### Ville de Rilhac-Rancon



2 rue du Peyrou  
87570 RILHAC RANCON  
Tel : 05 55 36 70 10  
[www.rilhac-rancon.fr](http://www.rilhac-rancon.fr)

- **Vendredi 25 novembre**  
20h30 - Espace Mazelle  
**Spectacle de magie avec Tao**  
Durée 1h15 environ  
**Carte Culture 87 MGEN : 5 €**



- **Vendredi 9 décembre**  
20h30 - Auditorium de la Médiathèque  
**Ciné-Concert : Le cirque de Chaplin avec le groupe Ej-ce hojo**  
Durée 1h15 environ  
**Carte Culture 87 MGEN : 5 €**



## Horizons croisés



11 avenue du Général de Gaulle  
87000 LIMOGES  
[www.horizonscroises.fr](http://www.horizonscroises.fr)

- **Judi 10 novembre**  
Foire exposition - Limoges  
**Reggae Empire**
- **Mercredi 16 novembre**  
Espace Crouzy - Boisseuil  
**MHD**
- **Judi 17 novembre**  
Espace Georges Brassens - Feytiat  
**Doc Gynéco**
- **Judi 24 novembre**  
Espace Crouzy - Boisseuil  
**Boulevard des airs**
- **Judi 1<sup>er</sup> décembre**  
Espace Crouzy - Boisseuil  
**Philippe Katerine**



- **Judi 8 décembre**  
CCM J. Moulin - Limoges  
**Arno**
- **Judi 8 décembre**  
Opéra Théâtre - Limoges  
**Vincent Delerm**
- **Mercredi 4 janvier 2017**  
Opéra Théâtre - Limoges  
**Manu Katché**
- **Vendredi 27 janvier 2017**  
Zénith - Limoges  
**CirkaCuba**
- **Dimanche 29 janvier 2017**  
La Fourmi - Limoges  
**The Temperance Movement**
- **Samedi 11 février 2017**  
Espace Crouzy - Boisseuil  
**Noemie Caillaut « Maligne »**
- **Judi 2 mars 2017**  
Espace Crouzy - Boisseuil  
**Deluxe**
- **Vendredi 10 mars 2017**  
CCM J. Moulin - Limoges  
**Yves Jamait**

## CULTURE

- **Mardi 14 mars 2017**  
Espace Crouzy - Boisseuil  
**John Mayall**
- **Jeudi 30 mars 2017**  
Espace Crouzy - Boisseuil  
**Vianney**
- **Jeudi 6 avril 2017**  
Espace Crouzy - Boisseuil  
**Marianne James «Miss Carpenter»**

### Musée René Baubérot

Place Saint-Thyrse  
87290 CHATEAUPONSAC  
[www.museechateauponsac.fr](http://www.museechateauponsac.fr)



• Du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre le musée et l'exposition «**Raconte-moi l'École**» sont ouverts à la visite les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 18h.

Le musée sera fermé du 16 novembre 2016 au 14 février 2017.

Merci.

### FRAC Limousin



Les Coopérateurs - Impasse des Charentes  
87100 Limoges

Tél. : 05 55 77 08 98

[communication@fracartothequelimousin.fr](mailto:communication@fracartothequelimousin.fr)

[www.fracartothequelimousin.fr](http://www.fracartothequelimousin.fr)

• Exposition jusqu'au 7 janvier 2017  
**Carte blanche à Richard Fauguet**

• Samedi 5 novembre  
et dimanche 6 novembre 2016  
**Week-end national des FRAC**

*Des surprises vous attendent*



• Exposition du 17 septembre 2016  
au 9 avril 2017

**Musée d'art et d'archéologie de Guéret**  
Avenue de la Sénatorerie - 23 000 Guéret

• De septembre 2016 à avril 2017

**L'éducation artistique:  
tout un programme!**

Inscription auprès du service des publics du musée - 05 55 52 37 98

• Exposition du 5 octobre  
au 10 novembre 2016

**Galerie du Musée du Pays d'Ussel**  
18 rue Michelet - 19200 Ussel

• Cours d'histoire de l'art 2016 - 2017

**Cycle art moderne et art contemporain**  
Le FRAC-Artothèque du Limousin et l'association Les Amis du FRAC-Artothèque du Limousin organisent en commun des cours sur l'histoire de l'art contemporain :

Cours dans les locaux du FRAC-Artothèque du Limousin site Coopérateurs - espace d'expositions, les jeudis de 18h30 à 19h30

• 24 novembre 2016  
**«Marcel Mariën et l'activité surréaliste en Belgique.»**

par François Coadou

- Centre Culturel John Lennon  
41 ter rue de Feytiat - 87000 Limoges  
Tél. : 05 55 06 24 83

• Samedi 5 novembre à 20h  
**Danse - Folie (extrait)**

**Claude Brumachon  
& Benjamin Lamarche**

CCM Jean-Moulin

Durée : 1h

Hors abonnement

Entrée libre sur réservation

Tout public

• Mercredi 9 novembre à 20h  
**Théâtre - Clown**

**Emma Mort, même pas peur**  
Ø

**Emma la clown**

CCM Jean-Moulin

Durée : 1h15

• Dimanche 13 novembre à 17h  
**Musique - jazz**

**Into the Silence**

**Avishai Cohen quartet**

CCM Jean-Gagnant

Durée : 1h20 environ

• Du 21 novembre au 15 décembre  
**Exposition - Peintures**

**Baya, peintre algérienne coloriste de nos imaginaires croisés**

CCM Jean-Gagnant

• Mercredi 16 novembre à 20h  
Jeudi 17 novembre à 20h

**Théâtre - Banquet philosophique**  
**Le Banquet fabulateur**

Théâtre National de Bordeaux

en Aquitaine

CCM Jean-Moulin

Durée : 1h20

• Jeudi 17 novembre à 20h

vendredi 18 novembre à 9h30

(séance scolaire)

vendredi 18 novembre à 14h30

(séance scolaire)

### Centres culturels

#### Municipaux de Limoges

- Centre Culturel Municipal  
Jean-Gagnant

7 avenue Jean-Gagnant

87000 Limoges

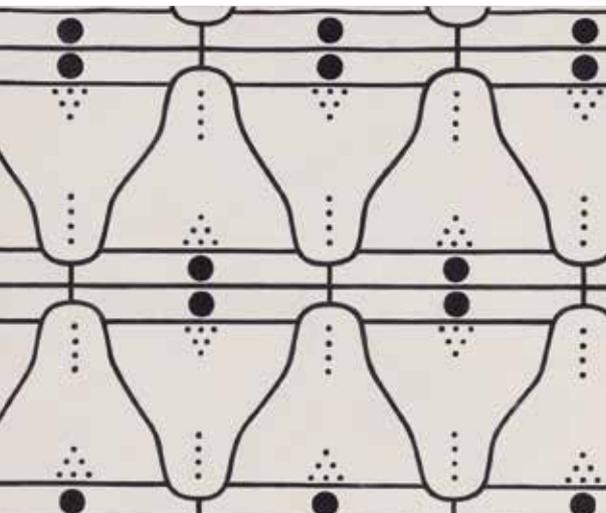
Tél. : 05 55 45 94 00

- Centre Culturel Municipal  
Jean-Moulin

76 avenue des Sagnes

87280 Limoges

Tél. : 05 55 35 04 10



**Jeune-Public**

**Théâtre masqué**

**Etre le Loup (Création 2016)**

**Cie Lazzi Zanni**

CCM Jean-Gagnant

Durée : 1h

Hors abonnement

Tarif : Jeune-Public

• **Mardi 22 novembre à 20h**

**Musique**

**pop'n'trad**

**ToccaTram**

**Tram des Balkans & Violaine Cochard**

CCM Jean-Gagnant

Durée : 1h20 environ

• **Vendredi 25 novembre à 20h**

**Danse**

**Who's Bach**

**Claire Durand-Drouhin**

**Compagnie Traction**

CCM Jean-Gagnant

Durée : 1h

• **Mercredi 30 novembre à 20h**

**Théâtre**

**Contes de La Mauricie**

**De peigne et de misère**

**Fred Pellerin (Québec)**

CCM Jean-Gagnant

Durée : 1h

**Service culturel**

**Ville de Feytiat**

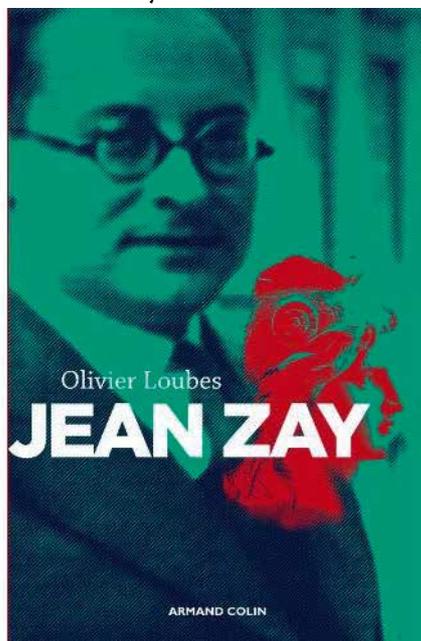


Ville de Feytiat

Tél. : 05 55 48 43 18

culture@ville-feytiat.fr

www.ville-feytiat.fr



• **Mardi 8 novembre**

**Cabaret Maurice**

**Théâtre tout public autour de l'œuvre poétique et musicale de Maurice Rollinat**

Espace Georges Brassens

Durée : 1h15

• **Expositions : du 12 au 20 novembre**

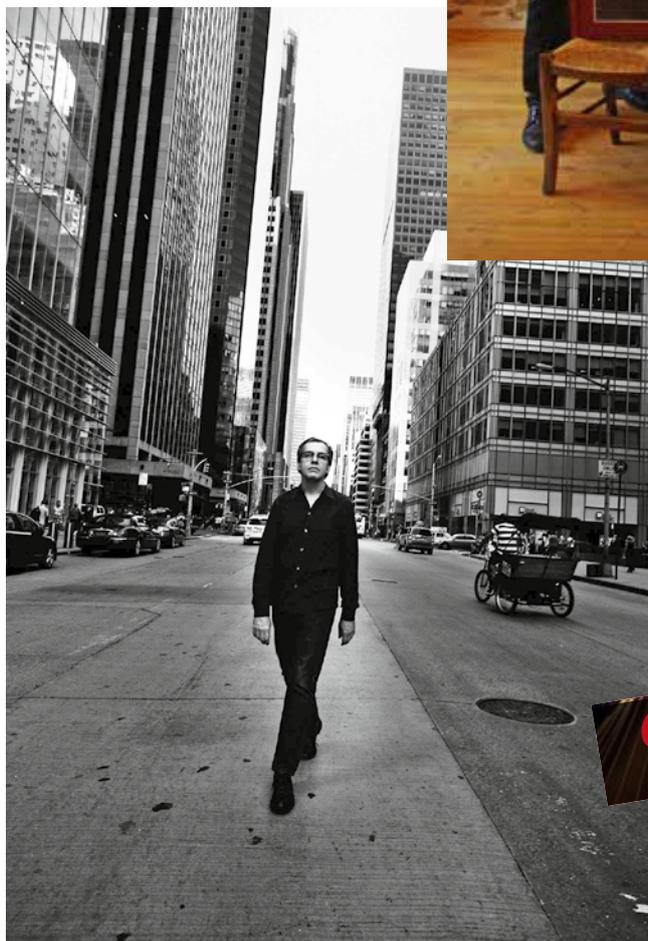
**Devoir de mémoire**

**Exposition / conférences**

« **Jean ZAY 1904 / 1944 & l'École de la 3<sup>e</sup> République** »

Salle du pastel

Inauguration samedi 12 novembre à 11h



**Opéra-Théâtre de Limoges**



48 rue Jean Jaurès - 87000 LIMOGES

www.operalimoges.fr

• **Samedi 19 novembre à 20h**

**Bruce Brubaker**

Le pianiste réinterprète des morceaux choisis d'un éminent compositeur contemporain. Concert co-accueilli dans le cadre du festival Éclats d'Email Jazz Édition 2016. Philip Glass Œuvres pour piano Distribution Bruce Brubaker, piano. Ce spectacle sera suivi d'un after musical « Électrojazz » au foyer du public : Entrée libre sur réservation. En partenariat avec BEAUB'FM.

# mgen

## COMPLÉMENT AUTONOMIE MGEN

**Aidant ou aidé,  
des solutions  
éclairantes  
pour faire face à  
la dépendance.**

**MGEN propose une offre innovante pour répondre à l'ensemble des enjeux de la dépendance :**

Une **aide financière** pour les personnes en situation de perte d'autonomie.

Des **services pour accompagner les aidants** qui aident une personne en perte d'autonomie, même si celle-ci n'est pas mutualiste.

Des **services pour accompagner les proches** en situation de dépendance, alors même qu'ils n'ont pas souscrit à l'offre Complément Autonomie MGEN.

Des **services pour aider les adhérents** s'ils deviennent dépendants.

Services innovants pour les aidants et les aidés

Rente mensuelle jusqu'à  
**850 €**

Capital jusqu'à  
**2 000 €**

Bénéficiez sans attendre des conseils éclairés de notre conseiller au :

**3676** Service gratuit + prix appel

mgen.fr

Mutuelle  
Santé  
Prévoyance

### Demande d'informations

Nom\* ..... Prénom\* .....

Âge\* .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél..... E-mail .....

\*Champs obligatoires. En indiquant votre numéro de téléphone et/ou votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir des informations sur l'Offre MGEN par voie électronique.

Je souhaite être contacté(e) par un conseiller pour obtenir plus d'informations.

Je suis intéressé(e) par une étude personnalisée gratuite.

**Merci de renvoyer ce coupon dans une enveloppe, à :**

**CNP**  
assurances